



FAQ CNEH-AFIB

Pourquoi utiliser la nomenclature CNEH-AFIB ?

La nomenclature CNEH-AFIB est la version disponible la plus à jour pour le matériel médical, validée par l'AFIB.

Elle est utile pour codifier vos équipements dans votre GMAO et vous permet d'utiliser un code national, normalisé et ordonné. De plus, les évolutions se feront à partir de cette version.

Cette nomenclature est-elle payante ?

Non

Est-elle libre de droit ?

En attente de réponse juriste

Est-elle téléchargeable ? Si oui, tout le monde peut-il la télécharger ?

Elle est téléchargeable sur le site internet de l'AFIB afib.asso.fr/details/expertise/qualite. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour y accéder, ni même ingénieur biomédical.

Est-ce que tous les codes CNEH 2011 ont une correspondance dans le code CNEH-AFIB 2025 ?

Non, certains codes ont été regroupés en un code et d'autres ont été subdivisés en plusieurs codes.

Exemple 1 : tous les capteurs plan mobiles composant d'installations de radiologie ont été regroupés dans un seul équipement « capteur plan mobile ».

Exemple 2 : le spectromètre de masse est devenu : spectromètre de masse (pour pouvoir utiliser un nom générique) mais également, spectromètre de masse ICP, spectromètre de masse MALDI, spectromètre de masse ORBITRAP, spectromètre de masse QTRAP.

Est-ce que les codes rapatriés du « volet technique 2011 » sont encore dans le « volet technique 2011 » ?

Oui, le volet « TECHNIQUE » n'a pas été mis à jour, ainsi certains équipements auront 2 codes, un 2011 dans le volet « TECHNIQUE » et un 2025 dans le volet « BIOMEDICAL » 2025.

Exemple : Autoclave à vapeur, volet « TECHNIQUE » 2011 STER00602000, volet « BIOMEDICAL » 2025 010050704.



Pourquoi avoir cassé la structure du code ?

Le nombre de codes a doublé et certains codes ont disparu, il était compliqué de garder les anciens codes en ajoutant les nouveaux sans faire de doublons entre les deux nomenclatures.

Cela permet de voir visuellement quels codes ne sont pas encore à jour dans votre GMAO.

Je ne trouve pas les éléments informatiques dans le code 2025, est-ce normal ?

Oui, en effet, le matériel purement informatique, comme les écrans standard, les switches, les serveurs... sont des éléments techniques, vous devez garder les codes du volet technique, souvent rangés dans la famille « informatique ».

Certains éléments spécifiques au matériel médical ont été ajouté, comme les écrans d'imagerie médicale, classifiés dans la fonction « accessoires imagerie ».

Je ne trouve pas le code correspondant à mon équipement : que dois-je faire ?

Plusieurs possibilités :

- S'il s'agit d'un sous-type d'un équipement codé, comme par exemple une optique 30°/10 mm/ lg 30 cm, mais vous souhaitez avec un code spécifique, il est nécessaire soit de vous créer un code soit d'utiliser la désignation complémentaire (ou autre dénomination) dans votre GMAO. En effet, la granulométrie de codage choisie par le groupe est le fruit d'un compromis, parfois longuement débattu.
- Il s'agit d'un oubli dans le code ou d'un équipement innovant, vous utiliserez un code générique de la famille qui se termine par 7700 ou 8800. ***[Vous êtes invité à aller compléter le questionnaire \(https://forms.office.com/e/1w4YLjekcH\) afin d'apporter votre contribution à l'amélioration du code.](https://forms.office.com/e/1w4YLjekcH)***

Comment demander une modification ?

Il faut utiliser le questionnaire (<https://forms.office.com/e/1w4YLjekcH>)

, votre demande sera examinée et traitée par le groupe de travail AFIB « gardiens du code »

Qui peut demander une modification ?

Tous les utilisateurs de la nomenclature

Puis-je modifier la nomenclature ?

La nomenclature est gratuite et vous pouvez l'adapter à vos usages. Cependant, il convient tout de même de ne pas retomber dans le travers de ces 15 dernières années où nous avons tous « ajouté des codes ». Votre contribution au questionnaire (<https://form.typeform.com/to/HaMjdA3Q>) permet d'apporter votre amélioration à l'échelle de la communauté, et de manière à continuer à tous utiliser les mêmes standards.

À quelle fréquence les codes CNEH-AFIB sont-ils mis à jour ?

Il est prévu que la nomenclature soit mise à jour annuellement par le groupe de travail AFIB « gardiens du code »



Comment puis-je intégrer le groupe de travail « gardiens du code » ?

Vous pouvez contacter l'AFIB (adresse générique, correspondant local...), votre candidature sera examinée. Pour 2026, les gardiens du code seront sélectionnés parmi les membres du groupe de travail initial.

Je suis fournisseur, comment puis-je proposer des améliorations ?

Il faut utiliser le questionnaire (<https://form.typeform.com/to/HaMidA3Q>), votre demande sera examinée et traitée par le groupe de travail AFIB « gardiens du code »

Les fournisseurs ont-ils été intégrés au groupe de travail ?

Non, certains ont été consultés ponctuellement sur des questions précises mais n'ont pas participé à l'élaboration de la nomenclature

Cette nomenclature est-elle compatible avec toutes les GMAO ?

Elle est compatible avec les GMAO les plus couramment utilisées par les services biomédicaux, mais il sera peut-être nécessaire de s'approcher de votre éditeur pour l'intégrer et remplacer votre code actuel.

Est-ce que tous les items compris dans la nomenclature "BIOMEDICAL" sont des DM CE Médical ?

Non : il y a des DM/DIV et des équipements non classés DM, comme par exemple, les ECME ou des EPI.

Est-ce que tous les items compris dans la nomenclature CNEH-AFIB doivent être forcément gérés par une équipe biomédicale ?

Non, cela dépend des organisations de chaque établissement.

Quelle méthodologie avez-vous utilisé pour mettre à jour la nomenclature CNEH 2011 ?

Le point de départ a été la nomenclature 2011, en gardant la même mécanique. Plusieurs sources d'inspiration ont été exploitées : l'utilisation des inventaires de différents hôpitaux et leurs codes « inventés », l'expérience de terrain de 19 ingénieurs biomédicaux hospitaliers, des crash test (liste des introuvables dans certains inventaires, panel d'offre de centrale d'achat), utilisation de catalogues des fournisseurs, regards croisés interprofessionnels...

Comment la nomenclature CNEH-AFIB est-elle structurée ?

La nomenclature est organisée en famille, fonction, équipement et composant. Chaque famille et fonction possèdent ses propres codes. Les numéros attribués aux équipements et aux composants sont réutilisés à plusieurs reprises au sein de différentes familles et fonctions. Des conventions de codage ont été définies, décrits dans le guide d'utilisation en premier onglet du document excel.

Ainsi vous pouvez interroger votre base de données pour trouver tous les équipements d'une famille, ou d'une fonction, ou tous vos logiciels...